

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA CREUSE

H DEPOT

**DEPOT DES ETABLISSEMENTS
HOSPITALIERS**

Répertoire numérique

**Etabli par
Jean-François MOREIGNE, adjoint administratif**

**Et publié sous la direction
de Nicolas DORHMANN, conservateur du patrimoine,
de Joseph SCHMAUCH, conservateur du patrimoine, Directeur des Archives
départementales de la Creuse.**

Archives départementales de la Creuse, Guéret, 2008

INTRODUCTION

Le présent répertoire numérique est une refonte de l'inventaire sommaire de la série H supplément de Louis Duval et Fernand Autorde, paru en 1898. Les notices de ce dernier ne rendent pas compte de l'ensemble du contenu des liasses affectées d'une cote, les archivistes de l'époque n'ayant en effet sélectionné que quelques titres antérieurs à 1790 par liasse.

L'instrument de recherche mis aujourd'hui à la disposition du public inventorie l'ensemble des documents de ce fonds, augmenté, pour les centres hospitaliers de Bénévent L'Abbaye, de Bourgneuf et de Guéret, de ceux déposés aux Archives départementales par les services de ces établissements au cours des dernières années (2Hdépôt 3Hdépôt 14-68 et 8Hdépôt 79-595). On notera toutefois que certaines archives hospitalières figurant dans l'inventaire sommaire de 1898 (Aubusson : H suppl. 1-19, 203, Association des dames de la Charité d'Aubusson : H suppl. 24, Boussac : H suppl. 67-75, Gouzon : H suppl. 207, Mainsat : H suppl. 162, Bénévent en partie : H suppl. 205) ont disparu. Une enquête menée auprès de leurs détenteurs potentiels (hôpitaux, maisons de retraite, mairies) n'a pas permis de les retrouver.

Un nouveau mode de cotation a été adopté. Conformément à la circulaire du 18 décembre 1998, une sous-série de Hdépôt a été créée pour chaque établissement hospitalier (Bénévent : 2Hdépôt, Bourgneuf : 3Hdépôt, etc...). Il s'agit d'une série ouverte, susceptible d'accueillir les archives modernes produites par des structures de santé en activité (hôpitaux de Guéret, d'Aubusson et de Bourgneuf), voire des archives anciennes encore détenues par des collectivités territoriales ou bien au sein de leurs établissements publics de santé.

Le cadre de classement adopté est le suivant : 1Hdépôt, hospice et hôpital d'Aubusson, 2Hdépôt, hospice de Bénévent, 3Hdépôt, hospice et hôpital de Bourgneuf, 4 Hdépôt, hospice de Boussac, 5Hdépôt, bureau des pauvres et écoles de Charité d'Evaux, 6 Hdépôt, hospice et hôtel-Dieu de Felletin, 7Hdépôt, hospice de Gouzon, 8Hdépôt, hospice, hôpital et hôtel-Dieu de Guéret, 9Hdépôt, hospice de Mainsat, 10Hdépôt, hospice et hôpital de La Souterraine.

Hôtel Dieu et hôpital d'Aubusson (1741-1848)

1Hdépôt 22*-25

- 1Hdépôt 22* Comptabilité du syndic (1741-1765), correspondance de Batillot de La Barre à Monsieur de Chateaufavier (1764).
1741-1765
Un registre folioté 1-96 (27 feuillets écrits).
- 1Hdépôt 23* Registre des dépenses.
1741-1764
Un registre folioté 1-97 (87 feuillets écrits).
- 1Hdépôt 24* Contentieux : requêtes de Léonard Boutillier, seigneur du Theil (Saint-Agnant-Près-Crocq), juge au présidial de la Marche (1740), délibération concernant la nomination d'Antoine Paris comme syndic (1741), adjudication pour la fourniture de viande et bail de la boucherie de Garenne (1744), quittance par Larochebriand, fondé de la procuration de Léonard Boutiniergue son beau-père (1742), procuration de plein pouvoir et puissance donnée par Léonard de Boutiniergue à Louis-Amable de la Rochebriand (1742), quittances (1740).
1740-1780
- 1Hdépôt 25 Extrait des délibérations de la commission administrative paritaire de l'hôpital civil et militaire (1824), copie du mémoire adressée au Préfet de la Creuse et copie de la déclaration donnée par Monsieur Grelet-Dumazeau aux religieuses de Saint-Roch d'Aubusson (14 août 1848).
1824-1848